

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 27 mai 2009

sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc Chevallaz

Préavis 09/2009 **Crédit d'études pour les projets**
Plan partiel d'affectation « Ramuz-Tirage »
Plan partiel d'affectation « Tirage-Gare »
Réaménagement de la place de la Gare

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 9-2009 du 15 avril 2009,
ouï le rapport de la Commission permanente d'urbanisme,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'études de CHF 363'000.00 à prélever sur les disponibilités de la bourse communale pour finaliser les projets d'aménagement selon les principes décrits au chapitre 5 du présent préavis ;
2. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses sur une période de 5 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

La secrétaire



Jean-Marc CHEVALLAZ



Jacqueline VALLOTTON